

**PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL**

Tenant lieu de Programme Local de l'Habitat

Rumilly Terre de Savoie

Date de la mise à jour n° 4

20/03/2023

Pièce du PLUiH

4a.4

Le plan, tel annexé à
l'arrêté du 20 MARS 2023
de mise à jour du PLUiH
Le Président
Christophe FÉLIZAN

**ANNEXES
PÉRIMÈTRES SOUMIS AU DROIT DE
PRÉEMPTION URBAIN**



Droit de Préemption Urbain simple

 Zones AU- DPU simple

Droit de Préemption Urbain Renforcé

 Zones U- DPU renforcé